

**Rapport de la commission des finances, de l'économie et de l'administrations du 6 mai 2025**

Rapporteur : Thibaut JOTTERAND

**DA 432 – 25.04 APPROBATION DES COMPTES 2024 DE LA FONDATION DES MAISONS COMMUNALES  
DE VERNIER (FMCV)**

Mme Montserrat BELMONTE, Présidente du Conseil de Fondation, présente les principaux points de l'année écoulée.

Les rénovations continuent sur plusieurs immeubles. La valeur des actifs est équilibrée et la Fondation dispose des fonds propres qui permettent d'engager ces travaux.

À la question d'un commissaire (UDC), qui demande pourquoi la Fondation n'a pas de fonds de rénovation, il lui est répondu que les réglementations ne le permettent plus, mais que cela n'empêche pas d'entreprendre les rénovations.

La Présidente de la Fondation se félicite de la bonne santé financière de la Fondation.

Elle transmet les interrogations sur l'immeuble de l'avenue Louis-Pictet, qui appartenait à la Fondation Vernier-Signal (fusionnée dans la FMCV) et dont la valeur a chuté selon une récente estimation. Cela pourrait toutefois être corrigé et la valeur dépendre de différentes méthodes d'expertise. Il s'agit du seul immeuble dont les loyers ne couvrent pas les charges. Le Conseil de Fondation n'a pas encore statué sur cet immeuble, notamment en termes de rénovation.

Des évaluations environnementales sont en cours (indice de dépense de chaleur et valeurs carbone). Les résultats sont corrects mais la Fondation veut les améliorer.

Un appartement a été acquis au chemin De-Maisonneuve 2. Il reste très difficile de trouver des logements ou des parcelles à acquérir.

**Au vote, la DA 432 – 25.04, Approbation des comptes 2024 de la Fondation des maisons communales de Vernier (FMCV), est acceptée par 10 OUI (3 SOCIALISTES, 2 LES VERT.E.S, 1 LE CENTRE-VERT'LIBÉRAUX, 1 MCG, 1 ALTERNATIVE, 1 PLR et 1 UDC), soit à l'unanimité.**